

Profil de poste – Professeur du Cnam
Chaire « Politiques publiques territoriales »
(PRCM 0134)

Equipe pédagogique : Territoires (EPN11)

Nom du responsable direct : Bertrand REAU (Professeur du Cnam)

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

Objectifs pédagogiques :

Au sein de l'Equipe Pédagogique Nationale Territoires, les domaines d'actions des diplômés (Certificats, Licence, Master, doctorat) sont liés à la sphère territoriale au sens large. Les candidat-e-s auront de préférence une formation juridique et/ou en sciences politiques. A l'heure où la matière juridique prend une part croissante dans les questions liées à la gestion territoriale, il importe que le/la titulaire de la Chaire en maîtrise a minima les

fondamentaux. Qu'il s'agisse des collectivités locales et de leurs établissements (Régions, Départements, Communes, intercommunalités), de leurs prestataires (délégataires de services publics, bureaux d'études, cabinets, etc), le/la titulaire de la Chaire "Politiques publiques territoriales" devra être en mesure de connaître les besoins et les perspectives d'évolution en ce domaine. Dans ce cadre, une solide expérience du monde des collectivités locales et/ou avoir eu l'occasion de travailler dans l'une de leurs institutions (Association des Maires de France, Assemblée des Communautés de France, Assemblée des Départements de France, Assemblée des Régions de France ou autre association d'élus, Centre National de la Fonction publique territoriale...) constituerait un atout indéniable. L'un des objectifs stratégiques du CNAM étant aujourd'hui de proposer ses enseignements au service des élus locaux, la responsabilité de la nouvelle Chaire impliquera de maîtriser le suivi et le renouvellement de la formation des élus, mais aussi d'être en mesure de s'appuyer sur de solides réseaux nationaux et locaux pour assurer son développement. Ce travail se fera notamment en collaboration avec les collègues qui sont force de proposition de formations certifiantes ou diplômantes, par exemple en matière d'innovation et de management publics dans l'Equipe Pédagogique Nationale Innovation (EPN16) et d'urbanisme dans l'Equipe Pédagogique Nationale Territoires (EPN11). Au sein de l'EPN11 à laquelle est rattachée cette Chaire, le/la titulaire interviendra de manière transversale en lien avec les responsables de diplômes dans les différents domaines de formation de l'Equipe (Aménagement du territoire, Tourisme et loisirs, Transports et Logistiques, Economie sociale et solidaire, Petite entreprise et artisanat). Il/elle participera au déploiement de nos diplômes dans l'ensemble des centres CNAM et à la mise en place de la Formation Offerte à Distance (FOAD), notamment dans le cadre du programme « Cœur de territoires ».

Objectifs de professionnalisation :

Le/la titulaire de la Chaire devra également encadrer l'évolution de ces diplômés pour faire face aux évolutions des métiers et des professions des secteurs auxquels s'adressent les formations actuelles et futures du Cnam. Il/elle aura une bonne connaissance des différentes dimensions des politiques publiques territoriales lui permettant d'avoir une approche transverse. Il/elle devra assurer la cohérence des enseignements et leur déploiement sur l'ensemble du réseau Cam. Dans une perspective de diplômés conçus pour être le plus opérationnels possible au regard des besoins du terrain, le/la Professeur devra avoir à cœur de s'inscrire comme référence incontournable du CNAM auprès de ces acteurs.

En adossant les activités de recherche à l'enseignement dispensé, il/elle assurera le développement du Cnam de manière à servir au mieux les intérêts de notre territoire et ceci aussi bien à l'échelle des régions, du territoire français qu'à l'international.

Autres responsabilités :

Le / la titulaire de la Chaire devra avoir une expérience de recherche et des publications reconnues dans son domaine d'expertise en Droit et/ou en Sciences politiques (revues classées par l'HCERES). Il sera amené à proposer des projets de recherche. Une expérience dans la réponse à appel à projet de recherche en France et au niveau européen serait la bienvenue. Il devra inscrire ses recherches dans les axes du LIRSA. Il pourra travailler en collaboration avec les chercheurs du LIRSA qui de manière transverse aux trois équipes du laboratoire s'intéressent à la question publique et participer à l'animation d'un groupe de travail sur les questions territoriales. Il sera, enfin, amené à encadrer des thèses et à proposer des formations à la recherche sur les politiques publiques territoriales pour les auditeurs de master et de doctorat.

Autres activités :

Dans le cas d'un profil universitaire, le/ la candidat-e devra prouver sa connaissance de la diversité des métiers des collectivités territoriales. Des expériences opérationnelles ou des missions d'expert, de conseil à haut niveau de responsabilité et/ou l'organisation et la participation à des missions auprès d'acteurs publics territoriaux seront appréciées.

Dans le cas d'un profil professionnel, le/la candidat(e) sera un(e) spécialiste reconnu(e) en matière de politiques publiques territoriales. Il/elle pourra témoigner d'une expérience avérée en matière de recherche et de conduite de projets. Il/elle montrera des capacités de leadership et un intérêt pour des projets pluridisciplinaires. Une

expérience de l'enseignement supérieur et la mise en place d'actions ayant fait progresser l'analyse et les pratiques de l'univers professionnel du (de la) candidat(e), seront vivement appréciés.

Le/la candidat(e) devra également montrer qu'il/elle a, par ses propositions et son projet de développement, une vision pour l'avenir de l'enseignement, de la recherche et de la formation continue en matière de politiques publiques territoriales. Il/elle devra également mettre en œuvre une politique de diffusion de la culture scientifique et technique dans ce domaine en France et à l'étranger.

Candidature et délai :

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du Cnam (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées par voie postale, dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal officiel à savoir **le 20 février 2021 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi), à :

CNAM
Administrateur général (Recrutement PRCM)
292, rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03

Contacts :

- Par rapport au profil : Bertrand REAU, professeur du Cnam et directeur de l'Equipe Pédagogique Nationale : bertrand.reau@lecnam.net
- Administratif : Marie-Hélène MARLIN-GOURDON, DRH adjointe :
 - o Mail : marie-helene.gourdon@lecnam.net
 - o Et : prcmrecrutement@cnam.fr